Envoyé en préfecture le 03/12/2025
Reçu en préfecture le 03/12/2025
Publié le
ID : 035-213500440-20251127-BROUALAN202529D-DE

COMMUNE DE BROUALAN
REPUBLIQUE FRANÇAISE
DEPARTEMENT d' ILLE ET VILAINE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de membres : **11**
En exercice : **11**
Ont délibéré : 10
Date de convocation : 18/11/2025

L'an deux mil vingt cinq, le jeudi 27 novembre 2025 à 20 heures 00, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur **DAVY André Maire**

Etaient présents : **DAVY André, COSTARD Caroline, LELAVANDIER René, QUÉMERAIS Maxime, VALLET Marylène, CHAUSSE Fabien, PARIS Paulette, TRÉCAN Gilles, CHAPRON Stéphane , LEPORT Julien**

Absents : **DUMONTOY Bruno ,**

Monsieur QUEMERAIS Maxime a été élu secrétaire de séance.

Délibération N°29/2025
DECISION MODIFICATIVE N° 2 BUDGET COMMUNE CREDITS SUPPLEMENTAIRES et virements de crédits

Vu le budget primitif 2025 adopté le 10 avril 2025,
Considérant qu'il y a lieu de prévoir des crédits supplémentaires,
Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

AUTORISE le maire à procéder aux mouvements de crédits constituant la décision modificative n° 2 et détaillés dans le tableau ci-dessous :

Section	Chapitre	Compte	Libellé	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	011	615228	Batiments autres	- 8000	
Fonctionnement	66	66111	Intérêts d'emprunt	8000	
Investissement	Op 190	231	Travaux sp	10 000	
Investissement	Op 196	31	Travaux r de la butte	8 121	
Investissement	OPFI	1345	Subv amendes police		18121

Adoptée à l'unanimité

Le maire
André DAVY

MAIRIE de BROUALAN (Ille-et-Vilaine)

Le secrétaire de séance
Maxime QUEMERAIS